

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-1156/SG/FIN autorisant un premier versement du produit de la surtaxe sur alcools à l'Office de Développement du Tourisme.

n° 73-1156/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
21 juillet 1973

Numéro JO  
n° 15 du 10/08/1973

Date du numéro  
10 août 1973

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est autorisé le versement à l'Office de Développement du Tourisme du Territoire Français des Afars et des Issas d'un premier versement du produit de la surtaxe sur alcools soit : six millions quatre cent soixante deux mille vingt quatre francs Djibouti (6 462 024 F.D.) correspondant aux recouvrements effectués à la date du 30 juin 1973.

#### Art. 2

La dépense qui en résulte est imputable au budget local – exercice 1973 –

chapitre 31 – article 2 – paragraphe 1: